



École Au-Fil-de-l'Eau

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE AU-FIL-DE-L'EAU 2010-2011

Déposé à l'assemblée générale du 28 juin 2011

Première partie - Le bilan de l'établissement

Le contexte

L'école Au-Fil-de-l'Eau, de la Commission scolaire des Patriotes, est située à Mont St-Hilaire en Montérégie, dans la vallée du Richelieu. Sa clientèle s'étend du préscolaire à la sixième année, provenant en grande majorité de cette ville et de la ville d'Otterburn Park.

L'école est constituée de deux bâtiments séparés d'une rue. Le bâtiment principal (Hertel) date des années 50 (école St-Joseph), 60 (école Hertel) et 2002 (nouvelle partie); et le bâtiment Desrochers, des années 70.

Malgré la modernisation et l'agrandissement des infrastructures qui remontent à 9 ans et qui nous permettent de desservir une clientèle d'environ 675 élèves, les espaces intérieurs ne répondent plus à certains besoins : des locaux additionnels seraient utiles notamment pour la réalisation d'activités parascolaires, pour le service de garde, pour les élèves ayant des besoins particuliers ainsi que pour les professionnels non-enseignants.

La clientèle desservie

Sur le plan ethno-linguistique, la clientèle de l'école est presque exclusivement composée de jeunes québécois francophones « de souche ». Le milieu socio-économique est en grande partie composé de familles aisées. Toutefois, la clientèle n'est pas pour autant entièrement homogène. La grande majorité des élèves proviennent de familles favorisées et fortement scolarisées, mais une minorité de jeunes viennent tout de même de foyers considérés défavorisés selon les indices socio-économiques soumis par le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.

L'école Au-Fil-de-l'Eau regroupe deux bâtiments (Desrochers et Hertel) desservant une clientèle de **695 élèves** (au 30 septembre 2010) répartie de la façon suivante :

- Dans le bâtiment Desrochers : cinq groupes d'élèves du préscolaire.
- Dans le bâtiment Hertel : 10 groupes d'élèves au 1^{er} cycle, 7 au deuxième et 7 au troisième.

Le personnel enseignant

Outre le personnel de direction (2 membres), le personnel enseignant se compose de vingt-neuf titulaires, en plus de personnel à « temps partagé » et des spécialistes en anglais (3), musique (2) et éducation physique (3).

Les services professionnels et de soutien

Des professionnels à temps plein et à temps partiel à l'école offrent également des services en orthopédagogie, en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie et en travail social et en santé. Le personnel de soutien compte 2 secrétaires, 3 concierges et 2 techniciens en éducation spécialisée.

À même sa marge de manœuvre budgétaire, l'équipe-école a choisi, au cours des dernières années, de bonifier les services spécifiques aux élèves dans trois grands secteurs de son activité :

- Le soutien aux apprentissages, par l'ajout de périodes de récupération systématiques assurées par du personnel compétent assigné à cette tâche;
- La promotion de la lecture, par l'animation de la bibliothèque par des parents bénévoles, et l'organisation d'une aide à la lecture;
- Le soutien aux élèves et aux enseignants par l'ajout hebdomadaire de deux journées par semaine en orthopédagogie, d'une journée en psychologie, d'une personne en éducation spécialisée et d'un service en ergothérapie.

Le service de garde

En dehors des périodes de classe, l'encadrement est assuré par le service de garde « l'Amuserie », qui compte plus de vingt-deux employés et anime près de trois cent soixante-douze élèves répartis dans les deux bâtiments. À l'heure du dîner, un service de surveillance qui compte neuf personnes est aussi disponible pour les élèves non-inscrits au service de garde, qui sont aussi plus de deux cent quatre-vingt-dix.

La vie parascolaire et étudiante

Un éventail limité d'activités parascolaires a été offert à l'hiver 2010, en raison du manque d'espace. On comptait parmi ceux-là le hockey cosom, le mini-volley et le cours de « gardiens avertis », le club d'athlétisme, le club de course et le tae boxe. Soulignons aussi notre projet rassembleur pour développer l'appartenance à l'école, « Harmonisons nos couleurs avec une thématique annuelle. Cette année nous avons travaillé à **dans le respect de nos différences**. Parmi les activités réalisées autour de cette thématique, mentionnons:

- Spectacle de théâtre de début d'année qui mettait en valeur l'intérêt de la collaboration et de la coopération malgré les différences ou l'intérêt de mieux apprécier nos différences pour arriver à de meilleurs résultats dans la coopération.
- Conférence sur le nanisme
- Échange des défis interclasses

D'autres projets écoles ont aussi été rassembleurs et en voici un bref aperçu :

- les levées de fonds pour des œuvres caritatives (Fondation Paul Gérin-Lajoie [dictée PGL], Leucan, collecte de denrées et de jouets pour les paniers de Noël
- le concours de lecture « Mille-feuilles » et l'accompagnement du projet « Méli »
- la remise de « méritas » à chacune des trois étapes dans chaque classe
- les activités ludiques lors des fêtes annuelles (Accueil, Halloween, Noël, Pâques, fin d'année etc.)
- les visites éducatives à l'extérieur
- les échanges sportifs avec d'autres écoles de la commission scolaire
- etc.

Aussi, nous pouvons noter plusieurs occasions qui mettent à profit le partenariat qui existe entre l'école et différents intervenants. Par exemple, les parents s'intéressent de près à la vie de l'école et traduisent cet intérêt par une présence active, que ce soit lors de consultations ou d'événements spéciaux de l'école pour aider, entre autres choses, à l'encadrement des activités. On comptait, cette année, une trentaine de personnes bénévoles régulières en plus de la centaine de parents qui se sont présentés comme bénévoles lors de la fête de fin d'année. L'école jouit également d'excellentes relations avec la Municipalité, avec laquelle existent des ententes de partenariat.

L'encadrement

L'école Au-Fil-de-L'Eau s'est dotée depuis quelques années d'une « politique générale d'encadrement » mise à jour régulièrement. Elle pourra être consultée sous peu dans son ensemble sur le site web de l'école (<http://aufildeleau.csp.qc.ca>). On y retrouve les politiques d'accueil des élèves, de premiers soins et de santé, la politique alimentaire ainsi que la politique des surveillances. Y sont aussi énoncées les règles de sécurité lors des déplacements des élèves, les règles de conduite et les mesures de sécurité. Un cartable sur les mesures d'urgence (firme Prudent) ou de sinistre est disponible pour consultation dans les deux bâtiments et le personnel a reçu des fiches-résumés de ce cartable.

Ressources allouées et décisions budgétaires

En raison de son importante masse salariale, le Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-L'Eau a adopté une prévision budgétaire d'un peu plus de 4 millions\$. En plus des allocations de base de

56 237\$, nous percevons annuellement des parents près de 90 000\$ pour l'achat de matériel didactique, la reprographie et les activités éducatives complémentaires. Nous recevons aussi des allocations de près de 90 000\$ pour l'implantation de mesures ministérielles.

L'école a terminé son exercice financier avec un léger surplus qui sera réinvesti pour mieux répondre aux besoins des élèves. Le service de garde jouit pour sa part d'un surplus intéressant qui sera aussi investi dans des activités pour les élèves. Entre autres choses, il est prévu d'offrir aux utilisateurs des « congés partiels de paiement » pour le transport, lors de sorties.

Convention de gestion et de réussite éducative : bilan de mise en œuvre

L'année 2010-2011 a été principalement consacrée à l'élaboration de notre convention de gestion et de réussite éducative. Après plusieurs séances de travail et de consultation, notre convention et notre plan de réussite ne font maintenant qu'un seul document. Notre plan de réussite révisé est donc en lien avec la convention de partenariat 2010-2015 de la Commission scolaire des Patriotes. Notre plan de réussite se concentre sur une seule orientation de notre projet éducatif et vise l'atteinte de sept objectifs. Quelques moyens ont déjà été mis en place en 2010-2011 mais cette mise en place sera complétée en 2011-2012. Alors, seulement débutera l'analyse des premiers résultats obtenus.

Voici donc ce qui a déjà été mis en place en 2010-2011

Orientation 1 : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que **nous nous sommes engagés à accompagner chacun de nos élèves jusqu'à l'obtention des seuils de réussite.**

Objectif 1 : *Développer la compétence à organiser son travail chez les élèves de la 1^{re} à la 6^e année en vue de faciliter la transition primaire-secondaire.*

Il y a eu entente pour que tous les enseignants du troisième cycle utilisent, en 2011-2012, l'agenda de l'école ou l'agenda personnalisé pour faire prendre en note tous les devoirs et leçons. En plus de la prise de note, l'élève pourra s'exercer à utiliser son agenda comme outil de planification tout comme il doit le faire rendu au secondaire. Ainsi, nous voulons participer à diminuer les facteurs de risque lors des transitions au secondaire.

Orientation 1 : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que **nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève.**

Objectif 2 : *D'ici 2015, augmenter le résultat moyen en lecture des élèves, excepté les élèves à risque (66% et moins) et les élèves HDAA (code 21 et plus), à la fin de chacune des années.*

Exercices de conscience phonologique au préscolaire et application du programme « La Roue » en 1^{re} année se font de façon rigoureuse depuis trois ans. Cette année, le travail du comité pédagogique avec une conseillère pédagogique a permis à l'assemblée générale de s'entendre sur un ensemble de stratégies de lecture communes à tous qui seront enseignées et utilisées dès 2011-2012.

Orientation 1 : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que **nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève.**

Objectif 3 : D'ici 2015, augmenter le résultat moyen en écriture des élèves, excepté les élèves à risque (66% et moins) et les élèves HDAA (code 21 et plus), à la fin de chacune des années.

Cette année, le travail du comité pédagogique accompagné par la conseillère pédagogique a aussi permis à l'assemblée générale de s'entendre sur un code d'autocorrection et de correction commun à tous en lien avec la progression des apprentissages qui sera utilisé et enseigné dès septembre 2011.

Le défi principal de 2011 sera de travailler à mieux **planifier** la progression des apprentissages et des évaluations, **entre chaque niveau**, afin d'assurer l'efficacité et la **cohérence** de nos actes pédagogiques.

Orientation 1 : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que **nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève.**

Objectif 4 : D'ici 2015, augmenter le résultat moyen en lecture et en écriture des élèves à risque (66% et moins) et des élèves HDAA (code 21 et plus), à la fin de chaque cycle.

Plusieurs nouveaux moyens ont déjà été mis en place en 2010-2011. Tout d'abord des ressources humaines ont été ajoutées pour soutenir les enseignants qui ont des élèves qui doivent utiliser des outils électroniques ou informatiques en classe (ordinateur, WordQ, enregistreur, etc.). La disponibilité de ces outils d'aide a donc été plus grande et nous constatons qu'il faut continuer à offrir ce soutien aux enseignants, pour l'instant. De l'équipement multi-sensoriel a été ajouté dans la majorité des classes et il faudra en assurer la disponibilité pour répondre à tous les besoins l'an prochain et en uniformiser les règles d'utilisation. Cette année, pour la première fois, une équipe de l'école composée de deux techniciens en éducation spécialisée sont allés sur place, dans les CPE, pour observer nos futurs élèves du préscolaire. Nous espérons ainsi former des groupes plus équilibrés et pouvoir rapidement identifier ceux qui auront besoin de services. De plus, nous commencerons l'année 2011-2012 avec des élèves de première année dont toutes les évaluations demandées par les enseignants ont été faites en 2010-2011.

Orientation I : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que **nous offrons à nos jeunes un exemple de collaboration efficace à cause de la qualité des communications entre tous les intervenants désirant sa réussite.**

Objectif 5 : Augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école.

Actualisation continue du code de vie et de son application – à mettre en place en 2011-2012

Enseignement de la démarche de résolution de conflits auprès de chaque groupe - ; à mettre en place en 2011-2012

Orientation I : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que **nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève.**

Objectif 6 : Augmenter le nombre d'activités scolaires et parascolaires permettant de sensibiliser les élèves à une alimentation saine sans notre école.

À mettre en place en 2011-2012

Orientation I : Garder l'élève au centre de ses préoccupations parce que **nous nous soucions de la qualité du service à chaque élève.**

Objectif 7 : Augmenter le nombre d'élèves en bonne condition physique.

À mettre en place en 2011-2012

CONCLUSION

Faits saillants de l'année en lien avec la réussite des élèves

- Formation reçue par tous les titulaires : progression des apprentissages
- Les élèves de la première année se sont concentrés de façon toute particulière à développer des méthodes de travail efficaces avec le programme Attentix qui a été animé en classe par l'éducateur spécialisé.
- En 2^e année, pour créer un milieu respectueux, chaque classe a un système d'émulation avec un tableau de comportement visuel. Toutes les enseignantes compilent les comportements dans l'agenda afin d'en informer les parents.
- En 3^e année, une activité camping-lecture a favorisé l'association du plaisir à la lecture pendant de nombreuses heures. Ces mêmes élèves ont aussi pu vivre des situations d'écriture concrètes dont l'écriture d'une lettre à une personne chère.
- En 4^e année, un projet qui a duré toute l'année a permis aux élèves de faire le Tour du Monde avec un passeport de lecture.
- En 5^e année, des efforts particuliers ont été mis pour l'accompagnement des élèves à risque qui avaient besoin d'utiliser des outils électroniques tels le dictaphone et des logiciels tels WordQ.
- Deux recherches action ont été menées; l'une en 4^e année sur la gestion des déchets à Saint-Hilaire et l'autre, en 6^e année, sur l'environnement sur la cour de l'école.
- Des enseignants d'éducation physique ont formé un club d'athlétisme en plus d'animer un groupe inter-écoles de volley-ball.
- Un concours a permis aux élèves de trouver un nom au club d'athlétisme, *Au-Fil-d'arrivée* ainsi qu'un logo.
- Plusieurs élèves ont été médaillés lors de compétitions locales et régionales de crosscountry, de course ou d'athlétisme.
- Les nombreux efforts des parents et de membres du personnel ont permis d'augmenter le nombre de membres à la COOP alimentaire.
- Les bibliothèques de classe et la bibliothèque école ont toutes deux continué à enrichir leurs collections.
- L'école a reçu une bourse de 2000\$ dans le cadre du concours *école active 2011 pour le volet sécurité*. Le volet sécurité ou éthique présente des projets qui ont comme objectif d'améliorer la sécurité des installations d'une école, ou de faire la promotion de

comportements sécuritaires chez les élèves (port du casque à vélo, aménagement de corridors scolaires sécuritaires, etc.)

- Le succès de Sautons en cœur - La coordonnatrice régionale de la Fondation des maladies du cœur du Québec a félicité l'école : « pour avoir été la MEILLEURE école de la Rive-Sud...Vous avez amassé 16 715, 08 \$ au total ! C'est génial! Félicitations pour votre bon travail! »
- La participation d'un enseignant d'éducation physique à une formation d'instructeur en RCR lui a permis de former, à son tour, de former des élèves de l'école.
- La conférence de Madame Chantal Benoit (Athlète paralympique de basketball en fauteuil roulant) a été entendue par l'ensemble des élèves de l'école. Cette athlète, native de la région, est venue rencontrer nos élèves afin de discuter de sa différence et de l'importance de persévérer, de rêver et de travailler en équipe en appréciant les différences et les forces de chacun et de chacune de nos collègues.

Nos priorités de travail pour l'année à venir, resteront les efforts que nous mettrons à la mise en place de structures favorisant les échanges pédagogiques entre enseignants entre autres choses pour la planification des situations d'apprentissage et d'évaluation en équipe degré, l'intervention précoce auprès des élèves à risque et la procédure des plans d'intervention et leur suivi. Nous continuerons à nous questionner et à se former afin de trouver de nouvelles solutions à l'amélioration de la réussite de nos élèves. Au niveau du climat de l'école et du sentiment d'appartenance, des efforts supplémentaires seront investis afin de maximiser les retombées du projet Harmonisons nos couleurs et la coopération à l'école.

Signature

Suzanne Barrière

Directrice

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

Analyse des activités du conseil d'établissement 2010-2011

Le contexte

Quatorze membres composaient le Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-L'Eau, édition 2010-2011 : sept membres parents et sept membres du personnel de l'école. Conformément à l'article 46 de la L.I.P., les membres de la direction de l'école Mmes Mireille Boudreault, adjointe, et Suzanne Barrière, directrice, « participent aux séances du conseil d'établissement, mais sans droit de vote ». Des règles de régie interne ont été établies dès la première rencontre, favorisant ainsi le bon fonctionnement des séances. Huit réunions ont été tenues pendant l'année au cours desquelles plusieurs décisions furent prises dans le meilleur intérêt de l'élève.

Comité de parents : représentante assidue

Un membre-parent, Madame Sophie Panneton, a participé de façon active au comité-parent. Son assiduité a permis aux membres du CÉ d'être si bien informés grâce à ses rapports complets et réguliers, ce qui a été fort apprécié.

Pour une saine alimentation : Coopérative alimentaire Le Goût-Heure

Dès l'assemblée générale de la rentrée, les nombreux parents présents, à la suite de la présentation animée de la présidente de la coopérative, ont exprimé leur intention de se mobiliser pour assurer la rentabilité financière et la pérennité de la coopérative. Ainsi, tout au long de l'année, des parents bénévoles et des membres du personnel enseignant ont offert leur aide au service, à la vaisselle et à la mise sur pied d'activités de financement que les membres du conseil d'établissement se sont empressés d'approuver. Entre autres activités de financement, il y a eu un **souper spaghetti** qui a été fort apprécié des parents. Ces derniers ont pu partager un repas de fin de journée avec leurs enfants, à l'école, rendant ainsi plus agréable le retour du travail avant la soirée de devoirs et de bains. Une deuxième activité de financement a aussi connu un grand succès et ce fut la vente **du livre de recettes « Harmonisons nos goûts »**. Ce projet a été réalisé grâce à mesdames Sophie Dagenais et Caroline Samuel, deux mères d'élèves de l'école. Ce comité avait comme objectif la vente de 100 livres et alors que les ventes totales ont été de 240. De nombreux élèves et membres du personnel ont aussi participé à la réalisation de ce projet rassembleur.

Convention de gestion et de réussite éducative

L'analyse de la situation et le travail d'équipe ont favorisé l'atteinte d'un consensus autour des objectifs visés et des moyens choisis pour cette convention. Toutefois, par souci de solidarité envers le personnel enseignant, les membres ont refusé de signer une convention contenant des cibles chiffrées.

Sécurité à l'arrêt des autobus et dans les déplacements des élèves

Le Conseil a envoyé une lettre à la Ville de Saint-Hilaire demandant que soit ajoutée une brigadière à l'arrivée des autobus le matin. Cette mesure vise principalement la sécurité des enfants qui sont accompagnés en auto par leurs parents et qui doivent traverser la rue devant les autobus. En réponse à cette demande, la Ville, qui s'apprêtait à changer la signalisation, a demandé d'attendre croyant que la nouvelle signalisation allait être la solution. Parallèlement à ce changement, la Ville et l'École ont entrepris un projet avec le programme « Mon école à pied, à vélo ». L'organisme qui gère ce programme a mené une étude qui l'amènera à déposer des recommandations à la Ville pour la rentrée 2011. Il serait souhaitable de mettre sur pied un comité composé de l'École, la Commission scolaire et la Ville pour améliorer la sécurité des élèves dans les rues autour de l'École.

La lecture à l'École

Les membres du conseil ont souligné de façon particulière la sortie au Salon du livre de Montréal d'un groupe de 6e année et du groupe de la classe cycle (5-6). Ils ont exprimé le souhait que cette sortie puisse toucher annuellement le plus grand nombre d'élèves possible.

Prévisions budgétaires

Les prévisions budgétaires pour l'année 2010-2011 ont été adoptées lors de la séance du Conseil du 8 juin 2009.

Reconnaissance

Les membres du Conseil ont tenu à souligner de façon particulière la semaine des enseignants. Les parents-membres ont écrit une lettre de remerciements rappelant des commentaires exprimés par des élèves questionnés à cet effet.

En résumé

Le Conseil s'est prononcé sur différents sujets : les services éducatifs complémentaires, le code de vie, le calendrier des activités parascolaires de l'année dont de nombreuses activités sportives, des choix pour l'agenda et les photographies scolaires, les frais chargés aux parents. De même, de nombreux invités ont pu se présenter à l'école dont les différents auteurs, dessinateurs, conférenciers, animateurs scientifiques et comédiens. Les membres du Conseil ont aussi approuvé de nombreuses sorties et activités particulières telles les recherches-actions sur l'environnement des parcs et de la cour d'école et la participation au programme « Mon école à pied, à vélo ».

Adoption

Ce rapport des activités du Conseil d'établissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau pour l'année 2010-2011 sera adopté lors de sa réunion régulière du **XXXX septembre 2011**.

Martin Trudel, président